

MONDE

Election présidentielle française. Le débat, qui devait être télévisé, entre François BAYROU et Ségolène ROYAL, annulé sur Canal +, aurait lieu demain matin dans un hôtel parisien, et diffusé par RFM-TV et RMC, selon des sources au PS, citées par Reuters. Voir la rubrique « *Le petit Hebdo de la Présidentielle* ».

Français prisonniers en Afghanistan. Les talibans réclament le retrait des troupes françaises dans la semaine et la libération de militants prisonniers, en échange de celle des deux travailleurs humanitaires français enlevés le 3 avril dans le Sud-Ouest du pays. L'ultimatum expire demain, samedi.

OTAN : la Russie suspend l'application du traité sur les Forces conventionnelles en Europe (FCE). A l'occasion de son dernier discours annuel à la nation, le président russe, Vladimir POUTINE, a annoncé que son pays allait geler l'application de ce traité, qui limite les déploiements militaires sur le continent, après avoir critiqué l'attitude des pays occidentaux, accusés d'« ingérence interne » dans les affaires russes. Il s'agit d'une réponse au projet de bouclier antimissile américain en Europe de l'Est. Selon V. POUTINE, ils « *construisent des bases militaires à nos frontières et, en outre, prévoient aussi de baser des éléments de systèmes de défense antimissile en Pologne et en République tchèque* ». « *Dans ce contexte, j'estime opportun de décréter un moratoire sur l'application du traité, en tout cas jusqu'à ce que tous les pays l'aient ratifié et commencé à l'appliquer de façon stricte.* » Par le passé, la Russie a déjà menacé de se retirer de ce traité, mais n'a jamais franchi le pas du moratoire.

La branche armée du Hamas rompt la trêve de cinq mois. Des tirs de roquettes ont été lancés sur Israël "en réaction" aux neuf Palestiniens tués. ABBAS a assuré que c'était « *une exception* ».

EUROPE

Je refuse ! Bronislaw GEREMEK, ancien ministre des affaires étrangères, député polonais au Parlement européen, figure centrale de la résistance anti-communiste, refuse de se soumettre à la demande de la Commission électorale de fournir une « déclaration de lustration ». Une loi de 2006 réclame à certaines professions cette déclaration, relative aux activités de collaboration avec les services de sécurité des Renseignements communistes. C'est donc une procédure juridique : le Président du Parlement polonais, sur notification de la Commission électorale, doit constater la caducité du mandat d'un député. L'actuel Président, Monsieur JUREK, « le Maréchal de la Diète », a toutefois démissionné le 14 avril, et il n'a pas encore de successeur. La Cour constitutionnelle, saisie de recours sur la loi de 2006, doit se prononcer avant le 15 mai. Les autorités nationales d'un pays sont les seules compétentes pour déchoir un député européen de son mandat. Le Gouvernement polonais reste prudent et dit ne pas vouloir se mêler de cette affaire qui n'est pas de sa compétence.

Soutien à Bronislaw GEREMEK. La ministre déléguée aux affaires européennes, Catherine COLONNA, a indiqué avoir téléphoné au député polonais au Parlement européen (PE), pour lui faire part du soutien de la France et annoncé avoir saisi le Président du PE de son cas, « *pour lui demander des informations sur l'état de la procédure en cours* ».

Flux migratoires illégaux. Des équipes d'intervention rapide pourront prochainement agir aux frontières extérieures de l'Union européenne. Le Parlement européen (PE) a adopté à une large majorité, un rapport qui ouvre la voie à la création d'équipes de réaction rapide. Composées d'experts nationaux, elles doivent apporter une assistance technique et opérationnelle rapide en cas de flux massifs de migrants illégaux aux frontières extérieures de l'Union européenne. Ce texte est le fruit d'un accord avec le Conseil et le règlement pourra donc entrer en vigueur dès la première lecture.

La Grande-Bretagne ne votera pas sur le nouveau traité européen. C'est une déclaration du Premier ministre Tony BLAIR. Il a précisé que son successeur probable à Downing Street, le Ministre des Finances, Gordon BROWN, réputé eurosceptique, était du même avis. T. BLAIR a rappelé qu'il était favorable à un traité « *traditionnel modifié* », plutôt qu'à un texte ayant les caractéristiques d'une Constitution.

Italie/Algérie : Massimo d'ALEMA, ministre italien des Affaires étrangères, aurait négocié avec le Président BOUTEFLIKA, lors d'une visite à Alger, un important contrat pour le développement des chemins de fer.

France : contribution au budget de l'Union européenne en baisse. Diminution de 291 millions d'euros, en conséquence de l'excédent budgétaire 2006 de 1.848 millions d'euros. Paris enregistre ainsi, après l'Allemagne et le Royaume-Uni, la plus grande baisse de son apport.

Déficits : la zone Euro sur la bonne voie. Grâce à une croissance dynamique, les recettes fiscales auraient explosé en Europe. Dans la zone Euro, le déficit budgétaire a diminué 4 fois plus vite que prévu, baissant de 0,8 point de PIB en 2006. Il ne représente plus que 1,6% de la richesse de la zone.

AFRIQUE – AMÉRIQUE – ASIE

L'organisation internationale de la Francophonie souhaite être partie prenante dans la résolution de la médiation des conflits en Afrique. Un séminaire s'est tenu à Genève pour définir en quoi pourrait consister ce rôle concret dans ce domaine à côté d'autres organisations, ONG et associations internationales.

L'avortement autorisé à Mexico. Malgré les menaces de l'Eglise catholique, l'IVG a été légalisée pendant les 3 premiers mois de grossesse.

Cuba libre. Au moins 6 dissidents cubains libérés. Ils ont purgé leur peine de 2 ans après avoir été arrêtés lors de manifestations contre les autorités.

Etats-Unis : les candidats Démocrates débattent. A dix-huit mois de la présidentielle, les huit candidats démocrates à la Maison Blanche se sont retrouvés à Orangeburg, en Caroline du Sud. Les deux favoris des sondages sont les sénateurs Barack OBAMA et Hillary CLINTON. C'est la politique irakienne de l'administration BUSH qui était au centre du débat. Les critiques les plus virulentes des participants se sont concentrées sur le sujet, peu après le vote au Sénat d'une proposition de loi sur le financement de la guerre et la mise en place d'un calendrier de retrait des forces américaines.

Avec un ultime vote du Sénat, le Congrès américain a définitivement adopté un projet de loi prévoyant un retrait militaire d'Irak à partir du 1^{er} octobre, ouvrant la voie au 1^{er} veto du Président BUSH depuis la victoire des Démocrates aux élections parlementaires. L'adoption la veille à la Chambre des Représentants, par 218 voix contre 208 et deux abstentions, et au Sénat par 51 voix contre 46, d'un projet de loi finançant la guerre en Irak incluant un calendrier de retrait, représente le plus grave affrontement entre George W. BUSH et ses adversaires. Au total, 4 élus appartenant au parti Républicain, ont apporté leur soutien au texte démocrate.

Nouveau chef de la diplomatie en Chine : LI Zhaoxing a été remplacé par YANG Jiechi, l'un de ses adjoints et ancien ambassadeur aux Etats-Unis.

CONSEIL DES MINISTRES

Projets de loi. Opérations spatiales. Régime d'autorisation des opérations spatiales menées depuis le territoire français ou par des ressortissants français. Ce dispositif, qui s'applique notamment aux lancements d'engins, doit permettre à l'État de mieux contrôler les opérations qui seraient de nature à engager sa responsabilité au titre des traités internationaux.

Ordonnances. Transposition de directives européennes dans le domaine du médicament.

Décrets. Organisation générale de l'armée de l'air. / Inspection générale des affaires sociales. / Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité. / Déontologie des agents publics

POLITIQUE INTERIEURE

Patrimoine de Jacques CHIRAC. Le patrimoine des Chirac, publié au journal officiel, est évalué à 1,4 million d'euros. Le château de Bity, acquis en 1969 pour 200.000 francs, est estimé « *aujourd'hui à 500.000 euros* ».

BUFFET malgré tout. La malheureuse candidate reconduite à la tête du PCF. Malgré le faible score à la présidentielle (1,93%). Un congrès extraordinaire aura lieu fin 2007 pour expliquer l'échec.

Combien coûte une campagne présidentielle ? En 2002, la campagne électorale aura coûté 200,5 millions d'euros, ce qui, rapporté aux 41.191.169 inscrits du second tour, donne un coût moyen de 4,86 euros. Cette année-là, 28,5% des dépenses ont été consacrées à l'impression des bulletins, affiches et à leur mise en place. Le second poste a été le remboursement forfaitaire aux candidats (26,6%). Venaient ensuite la mise sous pli des professions de foi (21,5%) et leur affranchissement postal (12,2%).

Combien va leur coûter cette campagne présidentielle ? Faut de avoir obtenu 5% des voix, 8 candidats devront se contenter d'un remboursement de frais de campagne minimal : 800.000 euros, qui correspondent à 5% du plafond des dépenses de campagne du 1^{er} tour, fixé à 16,166 millions d'euros. Les 2 candidats qui seraient dans le rouge, sont Arlette LAGUILLER, avec un déficit de 1,4 millions d'euros, et José BOVE, dont le passif s'élève à 300.000 euros. Olivier BESANCENOT et Frédéric NIHOUS ont été les plus prudents, et ont limité leurs dépenses à 800.000 euros, qui seront donc remboursés. Restent les autres candidats, qui pensent avoir des comptes équilibrés. Ainsi Marie-George BUFFET, dont la campagne a coûté 4,6 millions d'euros. Mais « *le parti a fait beaucoup d'économies pendant cinq ans pour faire cette campagne* », a assuré Mme BUFFET. Le scrutin législatif sera important, puisque le nombre de voix obtenues détermine le financement public pour les cinq années à venir.

Le 3^{ème} tour. Les législatives suivent. François BAYROU ne dépasserait Nicolas SARKOZY que dans 6 circonscriptions, dont 4 situées dans les Pyrénées-Atlantiques. Il devance Ségolène ROYAL dans 60 circonscriptions. En revanche, le candidat de l'UDF dépasserait les 12,5 % des inscrits (requis pour pouvoir se maintenir au second tour des législatives) dans 8 circonscriptions sur 10, soit 469 triangulaires possibles. Selon un sondage TNS-SOFRES pour le Figaro, le PS et l'UMP arrivent à égalité d'intentions de vote aux législatives, à 32% chacun. L'UDF est créditée à 12% des intentions de vote. 9% pour le FN, 4% pour les Verts et la LCR. Le PCF recueille 3% des intentions de vote.

ÉCONOMIE - DÉFENSE

Chômage encore en baisse, selon le ministère de l'emploi. Résultats provisoires du mois de mars : -1,4% (-29.500 personnes) pour atteindre 2.036.600. Le taux de chômage est ramené à 8,3% fin mars après 8,4% en février, selon les critères du Bureau international du travail, différents de ceux de l'ANPE. Ces chiffres restent provisoires et doivent normalement être confrontés à ceux de l'Insee, qui a justement décidé de reporter à l'automne leur publication. Selon les contestataires : s'il y a bien une baisse du chômage en 2005 et 2006, le nombre exact de personnes en recherche d'emploi et l'intensité des progrès enregistrés par le gouvernement sortant en matière d'emploi sont moindres.

La consommation des ménages français en produits manufacturés a repris de la vigueur en mars : +0,7%, après un repli en février, et s'accélère sur l'ensemble du 1^{er} trimestre, tirée notamment par les dépenses en biens d'équipements du logement, selon l'INSEE.

Sécurité sans frontières. Une filiale de Sofema, spécialisée dans la sécurité des biens et des personnes, va créer à Rabat, au Maroc, sa première filiale sur le continent. L'objectif est de développer, à partir de *Sécurité sans frontières*, des activités au Maghreb et dans le reste du continent africain.

Toyota dépasse General Motors. Le constructeur automobile japonais a vendu 2,348 millions de véhicules dans le monde au 1^{er} trimestre 2007 et devient numéro un mondial devant General Motors, qui en a vendu 2,26 millions.

Monopoly. Accor, le groupe hôtelier a cédé sa chaîne d'hôtels aux Etats-Unis, Red Roof Inns, pour 1,32 milliard de dollars.

Médias : TF1 a affiché un chiffre d'affaires de 702,3 millions d'euros au 1^{er} trimestre (+7,3 %). Les recettes publicitaires de la chaîne sont en progression de 6,1%.

Record battu. L'euro a atteint un niveau record face au dollar depuis son 1^{er} jour de cotation en 1999, à 1,3673 dollar.

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

**Un homme et une femme...
Nicolas SARKOZY / Ségolène ROYAL sur TV5 Monde.
Le mercredi 2 mai à 21h.**

Le débat sera animé par Patrick Poivre d'Arvor (TF1) et Arlette Chabot (France 2).

À partir de 23h, une édition spéciale de « FRANCE 2007 », l'émission politique de la rédaction de TV5MONDE (40 minutes), présentée par Philippe DESSAINT, donnera la parole aux correspondants de la presse étrangère à Paris et à des éditorialistes français.

Rediffusions :

Etats-Unis : 20h30 (heure de New-York). / Amérique latine : 20h30 (heure de Buenos Aires). / Asie : le 3 mai à 21h (heure de Delhi)

Le Débat retransmis sur Internet : France 2 (<http://www.france2.fr/>) et France 3 (<http://www.france3.fr/>), ainsi que TF1 / LCI (<http://tf1.lci.fr/infos/>), ont obtenu les droits leur permettant de rediffuser le débat sur Internet.

Vote des Français de l'étranger : les mises à jour des listes électorales et des listes d'émargement n'est pas satisfaisante. C'est ce qui ressort du bilan tiré par le Conseil constitutionnel à la suite du 1^{er} tour de l'élection présidentielle.

« Le vote des Français de l'étranger ne s'est pas déroulé dans des conditions satisfaisantes. Dans bien des cas, les fichiers et listes d'émargement n'étaient pas à jour. Le phénomène a surtout touché les Français inscrits dans un centre de vote consulaire et souhaitant voter en France, ce que la législation leur permet désormais dans trois hypothèses (radiation de leur centre de vote à l'étranger, opposition à inscription au centre de vote consulaire, demande de voter dans leur commune d'inscription en France si leur demande en ce sens a été reçue avant le dernier jour ouvrable de décembre 2006).

Répondant à l'invitation du Conseil constitutionnel, le ministère des affaires étrangères a mis en place une cellule téléphonique à l'intention des bureaux de vote le 22 avril. Mais elle a été rapidement saturée d'appels. En conséquence, un message dont la teneur est la suivante a été adressé par le ministère de l'intérieur, après contact avec le Conseil constitutionnel, au milieu de l'après-midi du 22 avril et pourra être réitéré pour le second tour :

[Des difficultés se manifestent encore pour des Français de l'étranger inscrits sur les listes électorales avec une mention indue « vote à l'étranger ».

A défaut pour les mairies de pouvoir contacter la permanence téléphonique du Ministère des affaires étrangères mise en place à cet effet, et si les intéressés, dûment inscrits dans la commune, affirment avoir demandé en temps utile leur radiation ou leur vote en France, ils pourront prendre part au vote à condition d'attester sur l'honneur :

1- ne pas voter à l'étranger à cette élection et n'avoir pas établi de procuration pour voter à l'étranger à cette élection ;

2- ne pas être inscrit sur une liste électorale consulaire ou avoir demandé soit à voter en France à cette élection, soit à être radié de la liste électorale consulaire ;

3- être informé des sanctions prévues par le code électoral en cas de double vote (un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende - art. L. 92 et L. 93 du code électoral)

Des contrôles seront effectués pour vérifier la véracité des attestations.

Cette position a reçu l'accord du Conseil constitutionnel.] »

SANTÉ – SOCIÉTÉ

Restauration mondiale. Le 6^{ème} classement des 50 meilleurs restaurants du monde place en 1^{ère} position le restaurant *El Bulli* de Barcelone, suivi de *The Fat Duck* (Grande-Bretagne) et du Français Pierre GAGNAIRE.

Des millions sous le canapé... Les pièces jaunes de 1 penny laissées de côté représenteraient 65 millions de livres, selon une étude britannique. Près de 11 millions de livres sont oubliées dans les sacs à main, 26 millions dans les caniveaux et sur les trottoirs. 5,9 millions se trouveraient sous les coussins des canapés.

En piste pour les vacances... La compagnie aérienne d'AF-KLM *transavia.com* effectuera son premier vol régulier le 12 mai prochain sur la ligne Orly-Porto. Elle desservira à compter du 29 juin, Monastir, Agadir et Oujda, et cet été, Palerme, Catane et Héraklion.

Tour du monde de la vie sexuelle. Selon une étude parue sur Internet et réalisée pour le vendeur de préservatifs Durex dans 26 pays, seulement 44 % des hommes et des femmes seraient satisfaits de leur vie sexuelle. Les Grecs se positionnent comme les plus actifs avec 164 relations par an en moyenne, devant les Brésiliens (145), les Russes et les Polonais (143). Les Français, avec 120 relations par an, et les Italiens (121) sont distancés. Au bas de la liste, les Japonais (48) sont les moins actifs, suivis des Chinois de Hongkong (82), les Nigériens (84) et les Américains (85).

Les précédents débats sur Internet. Retour avec l'INA sur les précédents duels : Valéry GISCARD d'ESTAING – François MITTERRAND (1974), Valéry GISCARD d'ESTAING - François MITTERRAND (1981), François MITTERRAND – Jacques CHIRAC (1988) et Jacques CHIRAC – Lionel JOSPIN (1995). <http://www.ina.fr/elections/>

Mon combat. Les deux tomes des discours de Jacques CHIRAC, *Mon combat pour la France* et *Mon combat pour la paix*, édités par Odile Jacob, se sont vendus à 60.000 exemplaires. L'auteur a envoyé ses livres dédiés à soixante chefs d'Etat étrangers. Avec *l'aide de Dieu*, l'autobiographie de George BUSH parue chez le même éditeur en France, avait à peine trouvé 8.000 acheteurs.

XIX^{ème} Salon du livre ancien. 154 libraires et 35 galeries d'estampes présentent jusqu'au 29 avril au Grand Palais, à Paris, leurs plus belles pièces. Egalement deux expositions, dont « *Je t'aime* » sur l'histoire de la correspondance amoureuse (1905-2005).

20,5 années-lumière. C'est la distance qui sépare la Terre d'une exoplanète de type terrestre habitable qui tourne autour de l'étoile Gliese 581, la première à « *posséder une température proche* » de la celle de la Terre.

Le site le plus fréquenté du monde : c'est Google. En mars, pour la 1^{ère} fois, le moteur de recherches a dépassé les sites de Microsoft. .

LE PETIT HEBDO DE LA PRESIDENTIELLE 2007

Le centre... des débats. Conférence de presse de François BAYROU. « *Nicolas SARKOZY va aggraver les problèmes de démocratie et la fracture du tissu social, Ségolène ROYAL, par son programme, va aggraver durablement les problèmes de l'économie* ». M. BAYROU a aussi annoncé la création du parti démocrate. Et de conclure : « *Je ne donnerai pas de consigne de vote* ». Il pourrait toutefois « *dire* » d'ici au 6 mai pour qui il va voter. Il a accepté le débat proposé par Mme ROYAL, en précisant qu'il le souhaitait « *à la télévision* ». M. SARKOZY a refusé cette idée : « *Dans une compétition de football, il y a une finale entre le numéro un et le numéro deux* » et « *le numéro trois, il fait autre chose* », a-t-il lancé.

Débat ROYAL / BAYROU annulé ? « *Lorsque j'ai tenu une conférence de presse mercredi, j'ai parlé de la part de Nicolas SARKOZY d'intimidation et de menace. C'est exactement là qu'on en est* », a affirmé François BAYROU. Interrogé pour savoir s'il pensait que Canal+ avait renoncé à organiser un tel débat « *à la demande de Nicolas SARKOZY* », François BAYROU répond : « *Je n'en ai pas la preuve mais j'en ai la certitude* ». La chaîne s'est heurtée aux obligations légales en matière de temps de parole des candidats à la présidentielle.

Un gouvernement « arc-en-ciel » : Ségolène ROYAL pourrait nommer des ministres UDF. La candidate PS, qui a reçu le soutien de Jacques DELORS, continue ses appels du pied vers François BAYROU en lui proposant « *une séance de travail* ». Elle l'invite à le rejoindre pour composer une France « *arc-en-ciel* » où il y aurait « *bien sûr* » des ministres UDF au gouvernement. Ségolène ROYAL s'est de nouveau présentée comme l'artisan d'un vaste rassemblement autour de son pacte présidentiel, basé sur des « *principes* » et des « *valeurs* » partagés. Elle a notamment dit avoir retrouvé dans les discours prononcés pendant la campagne par le candidat UDF « *un certain nombre de choses, de valeurs, de principes* », parmi lesquels l'« *Etat impartial, la nécessité de lutter contre la dette, la réconciliation entre l'efficacité économique et le progrès social, tout cela devant aller de pair avec la responsabilité individuelle* ». Ségolène ROYAL s'est présentée comme l'incarnation d'une « *renovation tranquille et souriante* ».

Ralliements au candidat de l'UMP. Plus de la moitié des députés UDF, sur les 29 que compte le parti centriste à l'Assemblée nationale, annoncent qu'ils voteront pour Nicolas SARKOZY au second tour. C'est le cas de Pierre ALBERTINI, député-maire de Rouen. Charles de COURSON (Marne), co-auteurs du programme économique et social de François BAYROU, ont fait le même choix, tout comme l'un des porte-parole de l'UDF, François SAUVADET, député de Côte-d'Or et récemment Maurice LEROY, député du Loir-et-Cher, porte-parole de François BAYROU. Le Président du Mouvement pour la France (MPF), Philippe de VILLIERS, a appelé à voter pour Nicolas SARKOZY. Eric BESSON, ancien député socialiste, est intervenu aux côtés de Nicolas SARKOZY dans un meeting en début de semaine.

Nicolas SARKOZY se veut le candidat de l'ouverture et de la rupture. Le Président de l'UMP a réaffirmé que « *pour la clarté, le débat doit avoir lieu* » entre les deux candidats du second tour et a regretté que le Président de l'UDF n'ait pas donné consigne de vote pour le second tour. Il a rappelé que Raymond BARRE et Edouard BALLADUR avaient fait preuve de loyauté. Nicolas SARKOZY a réaffirmé qu'il voulait « *la meilleure équipe de France* », avec des personnalités issues de l'UDF et de la gauche. Il s'est ainsi présenté comme le candidat de l'ouverture et de la rupture, affirmant que la « *France ne redoute pas le changement, mais l'espère* ». Il a par ailleurs redit qu'il souhaitait que le scrutin proportionnel soit davantage utilisé pour les élections sénatoriales.

www.ledebatudfump.com. C'est le site lancé par l'ancien Premier ministre Jean-Pierre RAFFARIN et le Ministre de l'Éducation nationale Gilles de ROBIEN. Ils veulent permettre un débat approfondi entre les électeurs UDF et UMP avant le 6 mai. Outre les commentaires des internautes, le site diffuse des messages de personnalités de la majorité.

Margot WALLSTROM rend hommage à Ségolène ROYAL. « *En tant que femme engagée dans la politique, la vice-présidente (suédoise) de la Commission européenne et commissaire en charge des relations institutionnelles et de la communication, souhaite « bon vent pour la suite » à la candidature socialiste à l'élection présidentielle Ségolène ROYAL, sur son blog.*

CHARASSE n'est pas le frère de BESSON. C'est le sénateur socialiste qui le dit, alors qu'il rencontrait, contre toute attente, le candidat UMP Nicolas SARKOZY, en marge de son déplacement dans le Puy-de-Dôme...

Sondages. Nicolas SARKOZY est le favori des sondages pour le second tour. Les 11 derniers sondages publiés depuis dimanche dernier donne le Président de l'UMP gagnant, avec des scores allant de 51% à 54% (53-47 dans les 3 derniers). Ipsos relève que, s'il est bien placé pour gagner, ça n'est pas Nicolas SARKOZY qui mène le jeu, l'attention étant portée sur les relations entre Ségolène ROYAL et François BAYROU. Selon les analystes, pour que la candidate socialiste puisse l'emporter, il faudrait une « *très faible mobilisation des électeurs du FN, un report BAYROU-ROYAL de plus de 50% avec au moins 25% d'abstention des électeurs ayant choisi le Président de l'UDF, et de très bons reports de voix à gauche* ».

Report des voix en faveur de Ségolène ROYAL. Les électeurs de François BAYROU au premier tour se reporteraient à 46 % sur Ségolène ROYAL (soit un apport de 8,54 points par rapport à son score de premier tour) et à 25% sur Nicolas SARKOZY (4,64 points), selon un sondage TNS-Sofrès. Pour IPSOS, l'abstention gagne du terrain : 38% des électeurs du premier tour de François BAYROU s'abstiennent, contre 26% deux jours plus tôt. Les reports : sur Ségolène ROYAL : 34% contre 39% précédemment, et sur Nicolas SARKOZY : 28% contre 35%.

François BAYROU, Premier ministre de Ségolène ROYAL ? C'est ce que souhaiteraient une majorité de Français si elle est élue Présidente. Ils aimeraient que Nicolas SARKOZY nomme Jean-Louis BORLOO. TNS-SOFRES pour Le Figaro Magazine.

CARNET

Décès

Le violoncelliste et chef d'orchestre Mstislav ROSTROPOVITCH est mort, à l'âge de 80 ans

Nominations

Gérard PÉLISSON, Président de l'UFE, ancien Président du conseil de surveillance d'Accor, devient membre du conseil de l'ordre national de la Légion d'Honneur.

Jean-Pierre LAFON, serait chargé de l'animation de la Fondation pour la paix et l'écologie, qui va être créée par le Président de la République, Jacques CHIRAC.

Charles Henri d'ARAGON, ambassadeur au Luxembourg.

Jean-Pierre ASVAZADOURIAN, serait nommé ambassadeur à Stockholm.

Frédéric DORE, serait nommé ambassadeur à Cuba.

Jacques MAILLARD, ambassadeur à Maurice.

Pascal VAGOGNE, consul général à Cracovie.

Marc GUILLAUME, prochainement nommé secrétaire général du Conseil constitutionnel.

INFOS Hebdo. Copyright : Robert del PICCHIA. **Editeur :** le sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN.
Clause de non responsabilité : l'Editeur s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication.
Tel : +33 1 42 34 26 87. **Fax :** +33 1 42 34 42 08. **Mail :** r.delpicchia@senat.fr